

# Réponse à l'Urgence Pharmacie d'interface

Rapport intermédiaire au 30 juin 2022

Lucien Roulet  
17/11/2022

## Table des matières

<b>Résumé</b> .....	2
<b>Tableau financier 2023</b> .....	3
<b>Historique et contexte</b> .....	3
<b>Objectifs du projet</b> .....	3
<b>Etapes clés des réalisations</b> .....	4
<b>Moyens déployés</b> .....	4
<b>Résultats au 30 juin 2022</b> .....	5
<b>Analyse et recommandations</b> .....	6
<b>Conclusion</b> .....	7

## Résumé

L'état des lieux établi par M. Renaud Pichon, Directeur de la Pharmacie des Hôpitaux du Nord-Vaudois et de la Broye (PHNVB) en date du 28 juillet 2018 (Voir l'état des lieux), a conclu au besoin d'intégrer au dispositif du PRS une pharmacie d'interface ayant pour mission de fournir des prestations à la population ainsi qu'aux autres partenaires de santé régionaux, en collaboration avec la PHNVB et les pharmacies d'officine qui souhaitent s'impliquer. Une partie des missions identifiées concernent directement la RAU :

- prestations produits<sup>1</sup> pour faciliter la transition (sortie des urgences/permanence) et les soins urgents à domicile ;
- prestations de services du pharmacien à la population en situation de crise/urgence.

Le développement des prestations produits a été restreint par des exigences réglementaires, et s'est concentré au soutien logistique de l'équipe mobile infirmière de l'ASPMAD (ci-après « Equipe 24 »). Par ailleurs, une analyse des difficultés d'approvisionnement en médicaments et matériel touchant l'Equipe 24 dans sa mission de réponse à l'urgence a été réalisée.

A l'instar de la méthodologie appliquée pour les projets de la RAU, des tests ont été réalisés et se sont portés principalement sur le développement des prestations de services, sous la forme d'avis pharmaceutiques rendus sur sollicitation des partenaires du projet, ou de participations à leur formation continue. Un soutien actif a également été apporté au développement du tri en pharmacie dans le Nord Vaudois, sans toutefois aboutir à des améliorations concrètes du fait des obstacles rencontrés.

Le RSNB recommande la pérennisation d'un budget annuel équivalent à 0.2 EPT de pharmacien. L'enjeu est d'assurer une veille active et de poursuivre les réflexions pour porter le projet jusqu'au moment où il pourra se concrétiser, tout en le faisant évoluer avec son environnement pendant ces années.

---

<sup>1</sup> Mise à disposition rapide de médicaments, semainier pour le retour à domicile, matériel et fabrications spécifiques aux patients et aux professionnels, entre autres pour les EMS et CMS, 7/7 de 06h à 22h

## Tableau financier 2023

Pharmacie				
2023				
en CHF				
<b>Revenus</b>				<b>0</b>
Facturation			-	
Subvention			-	
<b>Charges de personnel</b>	<b>EPT</b>			<b>45'401</b>
Charges médicales	0.20		38'865	
Charges soignantes				
Charges psychologues				
Charges assistantes sociales				
Charges administratives	0.05		6'536	
Encadrement				
Formation du personnel				
Autres charges du personnel				
<b>Charges d'exploitation</b>				<b>5'242</b>
Consommables				
Matériel				
Loyer (y.c parking)			836	
Frais de véhicules				
Travaux financiers				
Frais de facturation				
Autres charges d'exploitation / overhead administratif			4'406	
<b>Résultat / besoin en subvention</b>				<b>50'643</b>

Précision : les charges administratives comprennent le pilotage du projet par la cheffe de projet pour la RAU (RSNB) et une répartition de secrétariat du RSNB entre les différents projets de la RAU.

## Historique et contexte

Sur la base de l'état des lieux mentionné ci-dessus, le Dr Pichon a identifié le besoin d'intégrer au dispositif du Pôle Régional Santé une pharmacie d'interface. Cette structure aura pour mission de fournir des prestations de produits et de service à la population ainsi qu'aux autres partenaires de santé régionaux, en collaboration avec la PHNVB et les pharmacies d'officine qui souhaitent s'impliquer. Une partie de ces prestations concernent directement la RAU et le PRS. D'autres prestations, notamment de service, ne pourront être proposées qu'une fois le bâtiment de la pharmacie construit dans le cadre de la construction des « eHnv du Futur », et ne seront pas abordées dans ce rapport, de même que les aspects architecturaux et de gouvernance de cette nouvelle structure.

## Objectifs du projet

Pour répondre à l'objectif global du projet de RAU (*garantir à toute personne ayant un besoin de soins urgents une réponse appropriée, dans les meilleurs délais et en lien avec ses choix et ses préférences*), les objectifs spécifiques fixés pour la pharmacie d'interface ont été articulés autour de 2 axes :

1. **Développer des prestations produits** pour faciliter la transition (sortie des urgences/permanence) et les soins urgents à domicile :
  - Fournir les produits nécessaires au retour / au maintien des patients sur leur lieu de vie
  - Fournir des prestations produits et services pour les professionnels de la région
  - Favoriser la prise en charge médicamenteuse en ambulatoire dans les situations de crise/urgence
  - Assurer la continuité des prises en charge pharmaceutiques entre les différents prestataires de soins de la région
  
2. **Développer les prestations de services** du pharmacien à la population en situation de crise/urgence :
  - Eviter le recours aux urgences ou la discontinuité du traitement
  - Éviter les hospitalisations inappropriées en lien avec les événements iatrogènes médicamenteux
  - Améliorer la qualité de la prise en charge médicamenteuse sur le lieu de vie dans la crise/urgence

## Etapes clés des réalisations

**2017-2018** : initialisation du projet, état des lieux

**2019-2021** : analyse des besoins en préparation sur le lieu de vie (par ex. une antibiothérapie ou une antalgie parentérale) - *interrompu pour des raisons réglementaires*

**Avril 2021** : analyse des difficultés d'approvisionnement en médicaments et matériel touchant l'Equipe 24 dans sa mission de réponse à l'urgence

**Depuis 2019** :

- mise à disposition de l'Equipe 24 de kits avec les médicaments et le matériel usuels
- mise à disposition du « Centre d'info médicament PHNVB » pour les partenaires impliqués dans la RAU

**Depuis 2021** :

- analyse pharmaceutique de traitements sur sollicitation des partenaires du projet
- participation à la formation continue de l'équipe 24
- soutien au développement du tri dans les pharmacies d'officine du Nord Vaudois

**Depuis 2022** : participation à la formation continue de l'unité de psychiatrie de liaison

## Moyens déployés

### Ressources humaines

Un pharmacien avec expérience hospitalière et clinique est mis à disposition du projet à hauteur de 0.2 EPT depuis mai 2017. Il est basé à la PHNVB et peut utiliser toutes les ressources documentaires à disposition dans le secteur des prestations cliniques (à noter que le projet est totalement séparé de la PHNVB et qu'il ne concerne que le Nord Vaudois).

## Résultats au 30 juin 2022

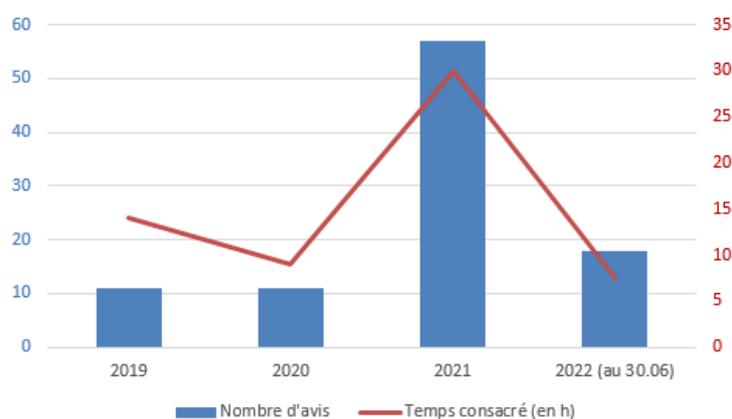
### Développement des prestations produits :

Pour des raisons réglementaires (voir discussion ci-dessous), cet axe a été limité à un soutien à l'**Equipe 24** :

- **optimisation** du processus de **commande** des médicaments pour les malles d'urgence
- **rapport** sur les **difficultés** d'approvisionnement en médicaments et matériel touchant l'équipe mobile dans leur mission de réponse à l'urgence (résultats et propositions : voir [Rapport difficultés approvisionnement](#))

### Développement des prestations de services :

- avis pharmaceutiques :



- enseignements : **4 formations (8h)** dispensées à l'Equipe 24 en 2021, **1 formation (1h)** dispensée à l'unité de psychiatrie de liaison en 2022

### Satisfaction des clients

Résumé des enquêtes de satisfaction réalisées auprès des différents partenaires impliqués :

	Avis pharmaceutiques	Enseignements
1. Délai de réponse	Très satisfait(e) 	Très satisfait(e) 
2. Qualité de la réponse (contenu, forme)	Très satisfait(e) 	Très satisfait(e) 
3. Pertinence clinique des propositions = utilité sur le terrain	Très satisfait(e) 	Très satisfait(e) 
4. Est-ce qu'au moins une des propositions a été mise en œuvre ?	Oui	Oui
5. Est-ce que je recommanderais cette prestation à d'autres professionnels ?	Oui	Oui

L'appréciation qualitative des partenaires a également été relevée ([Voir les retours](#))

## Analyse et recommandations

### Forces et opportunités

La connaissance des prestations offertes par les différents pharmaciens, les différentes structures existantes ainsi que les besoins qui émergent des enjeux de santé actuels permettent de faire les constats suivants :

1. Il est nécessaire de **promouvoir** les nouvelles prestations en lien avec les compétences pharmaceutiques, ainsi que de **mettre à disposition** des partenaires de santé et de la population des produits et du matériel afin de soutenir la RAU ;
2. Les **bases légales existantes** ne permettent pas à la PHNVB de s'étendre et d'offrir les compétences et prestations hospitalières imaginées à la population et aux professionnels de la communauté ;
3. Un **nouveau modèle** de pharmacie publique, implantée dans l'hôpital et mixant les compétences et les prestations des pharmaciens d'officine et des pharmaciens hospitaliers, doit être développé et co-construit afin de répondre aux enjeux de la RAU en intégrant les défis contemporains que sont la continuité des soins, la collaboration interprofessionnelle, le maintien à domicile et la raréfaction des médecins de premiers recours.

Les différents tests initialement réalisés ont permis de mettre en évidence d'une part les **besoins en prestations pharmaceutiques** dans une démarche régionale de RAU, d'autre part la **plus-value** apportée par ces prestations lorsqu'elles sont sollicitées. Les enquêtes de satisfaction ont confirmé que ces prestations étaient reconnues comme de **haute qualité** de **grande utilité**, tout en étant délivrées dans un **délai adéquat**. En ce qui concerne plus spécifiquement l'**Equipe 24**, l'analyse a montré que les difficultés rencontrées pourront facilement être résolues par le recours :

- pour des informations, à l'assistance pharmaceutique de la PHNVB, ou en dehors de ses heures d'ouverture à la base « CHUV Refmed » (prestations déjà disponibles) ;
- pour des produits, à une pharmacie d'interface ouverte 7 jours sur 7, entre 8h et 22h (prestation à développer).

### Risques et faiblesses

Au vu du contexte réglementaire cantonal rappelé par la DGS en février 2020, les **tests des prestations produits** ne peuvent pas être réalisés par la PHNVB. Ils doivent attendre la création de la SA de la pharmacie d'interface pour pouvoir être planifiés, soit au mieux 2 ans avant la construction des bâtiments des eHnv du futur, donc **bien au-delà du terme** du projet de la RAU.

Dans l'intervalle, il a été décidé de mettre l'accent sur le **développement des prestations de service**, notamment en allant **pro-activement** à la **rencontre** des clients sur leurs terrains professionnels respectifs afin de mieux comprendre leurs besoins et de créer des opportunités de collaboration. Cet objectif a connu un **fort coup d'arrêt** depuis la pandémie, qui a considérablement compliqué les interactions sociales sur le moment, et rendu les soignants durablement moins disponibles à de nouvelles collaborations de par leur épuisement.

La collaboration avec le **milieu communautaire** (pharmacie officinale), bien qu'**excellente**, a également été fortement **entravée** par la crise sanitaire en obligeant les officines à se **focaliser** sur la **gestion** de la crise. Cette dernière a également conduit au report de la validation de la nouvelle convention tarifaire (**RBP V**) à **2023** : si la Société Vaudoise de Pharmacie est bien consciente des enjeux liés au **tri en pharmacie** dans le contexte de l'urgence/crise, l'absence de visibilité sur les possibilités de financement de cette prestation a empêché toute avancée concrète. Les **difficultés**

**organisationnelles de la CTMG** ont également prétérité tout espoir de collaboration sur ce sujet. Dans ce contexte, les réflexions sur le développement du tri en pharmacie ont été mises **en suspens**.

Rappelons enfin que notre position de **prestataire final** (en produits comme en services) rend le développement de ce projet **dépendant** de la **sollicitation** de la part des partenaires de santé.

### Recommandations

La pharmacie d'interface est l'un des rares projets de la RAU pour lesquels la charge en est assurée par la même personne depuis le début. Ces années d'expérience représentent une force, par la capacité à assurer une continuité dans la conduite du projet et une capitalisation des nombreuses collaborations développées au fil des années.

Comme expliqué supra, les tests des prestations produits ne pourront pas être réalisés avant plusieurs années, soit bien au-delà du terme du projet de la RAU. Dans l'intervalle, il est indispensable d'assurer une veille active et de poursuivre les réflexions pour porter le projet jusqu'au moment où il pourra se concrétiser, tout en le faisant évoluer avec son environnement (sanitaire, politique, économique, réglementaire...). Quant aux prestations de service mises en place, elles peuvent être intégrées aux prestations cliniques de la PHNVB, mais sous réserve d'un financement adéquat (voir tableau financier en page 3).

Contrairement à d'autres volets du projet RAU impliquant du matériel, des locaux etc., les charges associées au lot « pharmacie d'interface » se limitent à du temps de pharmacien.

Au vu de ces éléments, le RSNB recommande :

- la pérennisation d'un budget annuel équivalent à 0.2 EPT pharmacien ;
- la poursuite de la collaboration avec la PHNVB pour profiter des synergies décrites dans ce rapport.

**Indicateurs de suivi** proposés :

- nombre d'avis pharmaceutiques donnés
- nombre de formations dispensées
- niveau de satisfaction des partenaires
- identification et recensement des éléments nouveaux du contexte métier (poursuite de la veille active).

### Conclusion

Ce rapport avec ses recommandations a été validé :

- Par le Comité spécialisé<sup>2</sup> en séance du 30 août 2022
- Et par le Bureau Nord<sup>3</sup> en séance du 17 novembre 2022

Plusieurs suggestions pertinentes ont été émises qui seront transmises en temps voulu au Conseil d'administration de la Société Anonyme.

---

<sup>2</sup> Le Comité spécialisé est composé de directeurs, ainsi que de directeurs médicaux et des soins d'institutions partenaires (ASPMAD, eHnv, EMS, PHNVB, CSU-nvb, CHUV) et de responsables de dispositifs du RSNB

<sup>3</sup> Le Bureau Nord est composé de directeurs et directeurs généraux des eHnv, de l'ASPMAD, du RSNB, du SPANO, du RSNB, d'EMS et d'EPSM, du PSVJ et du RSB